

Cher parent/tuteur, chère tutrice :

La santé de votre enfant compte énormément pour nous. Dans les écoles publiques de la Ville de New York, nous proposons des cours d'éducation à la santé qui comprennent des leçons sur la santé familiale, la sexualité et le VIH/SIDA ainsi que sur d'autres sujets importants concernant la santé. L'allocation par le Maire de Blasio de fonds multi-annuels via la nouvelle initiative Health Ed Works renforce l'engagement du DOE pour la santé des élèves en multipliant les formes d'appui pour l'éducation à la santé dans toutes nos écoles.

Les statistiques montrent que nous avons des élèves de moins de 13 ans qui ont des rapports sexuels. Certains ont des partenaires sexuels multiples, certains ne se protègent pas contre les infections sexuellement transmissibles (STI), notamment le VIH/SIDA. Nous avons un rôle important à jouer dans l'éducation sexuelle de nos enfants, en les informant notamment sur les conséquences possibles de comportements à risque. Nous devons fournir à nos élèves des informations médicales exactes et leur permettre d'acquérir les capacités à communiquer pour les aider à prendre des décisions qui préserveront leur santé et les protégeront des dangers. À cette fin, le cours obligatoire pour tout un semestre d'éducation générale à la santé dispensée au collège et au lycée doit également inclure l'éducation à la santé sexuelle ainsi que des leçons sur le VIH/SIDA, adaptées à l'âge des élèves et qui sont obligatoires chaque année pour les élèves des grades K-12.

Nous sommes conscients que les croyances, cultures et traditions de l'ensemble de nos élèves et de leur famille correspondent à une large palette. En tant que parent/tuteur/tutrice, vous avez le droit de refuser que votre enfant suive certains cours sur la santé sexuelle et sur le VIH/SIDA, traitant de la contraception et des méthodes de prévention du VIH/des infections sexuellement transmissibles. Vous ne pouvez toutefois pas retirer votre enfant des cours sur l'abstinence ou sur les autres leçons d'éducation à la santé sexuelle. Si vous avez des questions sur les leçons dont vous pouvez exclure votre enfant, veuillez les poser à l'enseignant(e) de votre enfant, notre coordinateur(trice) des parents ou venir m'en parler. Vous pouvez également lire l'intégralité du programme d'étude sur le VIH/SIDA publié en ligne par le NYCDOE à <https://www.weteachnyc.org/resources/resource/hiv-aids-curriculum-2012-edition/>.

Si vous souhaitez que votre enfant soit dispensé(e) des leçons sur la contraception et sur la prévention du VIH/des MST, il faut que vous l'écriviez dans une lettre que vous m'adresserez en y déclarant que :

- Votre enfant ne doit pas se trouver dans la salle de classe au moment des leçons sur la contraception et sur les méthodes de prévention du VIH/des MST ; et
- Vous veillerez chez-vous à éduquer vous-même votre enfant à la prévention.

Comme dans tous les domaines, les parents et tuteurs sont, pour leur(s) enfant(s), les premiers et plus influents enseignants. Parents, tuteurs/tutrices et écoles poursuivent un objectif commun : nous voulons que les élèves, de tous âges, soient en bonne santé à tout point de vue. Quand il s'agit de parler de sexualité avec les élèves, notre but commun est de retarder l'activité sexuelle chez les jeunes en âge d'être scolarisés. Nous vous invitons vivement à demander à votre enfant ce qu'il(elle) a appris en cours d'éducation à la Santé et à vous assurer que ce qu'il(elle) sait correspond à ce que vous pensez être la meilleure façon de mener une vie saine. Vos conversations avec votre enfant sur la santé sexuelle replaceront l'enseignement, qu'on lui a transmis en cours sur la santé, dans le contexte des valeurs portées par votre famille. Encore une fois, si vous avez la moindre question sur l'éducation à la santé ou si vous voulez examiner notre programme scolaire d'éducation à la santé, veuillez prendre contact avec l'enseignant(e) de votre enfant ou avec moi.

Cordialement,

Chef de l'établissement scolaire